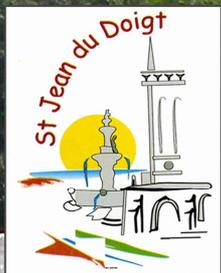


Le P'tit Saint Jean



Maï 2025

Bulletin communal n°68

SOMMAIRE

Le mot de Madame le maire
Budget
Informations diverses
Naissance de Saint-Jean-du-Doigt
ULAMIR - Jardins - Festivités
Ecole - CMJ - Recette
Les commerces de St Jean

► LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Après un hiver frais et très pluvieux, enfin le printemps ensoleillé ! Profitez de votre jardin, de randonnées et peut être même de bains de mer. Ce mois de mars, le conseil municipal a voté ses budgets et compte tenu des résultats 2024 très positifs, l'année 2025 permet la réalisation de travaux ambitieux sans augmentation des taux d'imposition.

L'aménagement du lotissement du bourg est en partie achevé. Sept lots de 450 à 700 m² seront mis en vente début juillet au prix de 82 euros le m². Après obtention des permis de construire, les travaux des quatre logements sociaux débiteront courant du 4^{ème} trimestre 2025.

Une étude pour la rénovation de l'oratoire du sacre est confiée à Monsieur Candio architecte pour des travaux en 2026.

Bien conscients des problèmes liés à la vitesse, nous avons sollicité le CAUE pour un projet d'aménagement de sécurisation de la route du Falaizou. Ce sera également le moment de renouveler le réseau d'eau potable en mauvais état.

Les lanternes du centre bourg ont été changées, pour un éclairage ciblé et peu gourmand en énergie. Le passage en ampoules leds des autres mâts route de la plage, du Falaizou, de Pen ar Chra et de la route de Morlaix s'échelonnera sur les années 2025-2026.

L'enrochement de la plage pose question. Des dégradations se sont poursuivies ces derniers hivers. En accord avec la DDTM, un renforcement au niveau du parking est prévu.

Soyez assurés que toute l'équipe municipale met tout en œuvre pour le bien-être de ses habitants.

Bel été à vous tous.

.MONIQUE NEDELLEC

► BUDGET COMMUNAL 2024 - 2025

Le budget principal de la Commune - Résultats 2024

| | | | |
|-------------------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Recettes Fonctionnement | 909 471.41 € | Recettes Investissement | 532 320.58 € |
| Dépenses Fonctionnement | 716 539.29 € | Dépenses Investissement | 319 716.10 € |
| Résultat Fonctionnement | +192 932.12 € | Résultat Investissement | +212 604.48 € |
| Excédent 2023 | +89 274.89 € | Excédent 2023 | +75 252.80 € |
| Résultat global | +282 207.01 € | Résultat global | +287 857.28 € |

| | Résultat de clôture | | Affectation du Résultat |
|----------------------------|---------------------|----------------|-------------------------|
| Excédent de fonctionnement | 282 207.01 € | Investissement | 236 598.19 € |
| Excédent investissement | 287 857.28 € | Fonctionnement | 45 608.82 € |
| | | Investissement | 287 857.28 € |

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le montant des impôts et taxes perçus par la commune est de 500 131 € en progression de 3.17% par rapport à 2023.

Les dotations et participations de l'État s'élèvent à la somme de 112 706 € (+5.17% par rapport à 2023) Les recettes du camping continuent de progresser pour atteindre la somme de 30 575 €, (+11% par rapport à 2023)

Les frais de personnel augmentent de 3.36% à 246 251 €

Malgré une conjoncture plus instable les frais de fonctionnement de la commune restent bien maîtrisés.

QUELQUES REMARQUES SUR LE BUDGET INVESTISSEMENT

La restauration de la fontaine : opération terminée en 2024 avec succès.

L'aménagement du terrain communal avec la création d'un lotissement et des logements à l'intention de personnes âgées a pris du retard, mais les travaux ont enfin débuté début 2025.

Les principales dépenses d'investissements pour 2024 sont :

| | |
|---|-----------|
| • Le remboursement du capital des emprunts en cours | 39 486 € |
| • Le SDEF pour l'éclairage public | 21 399 € |
| • L'acquisition de matériels, outillages et divers | 20 741 € |
| • La restauration de la fontaine | 215 511 € |

LE FINANCEMENT DE CES INVESTISSEMENTS A ÉTÉ RÉALISÉ PAR :

| | |
|---|-----------|
| • La récupération de la TVA sur investissement des années passées | 24 841 € |
| • Les subventions perçues | 175 847 € |
| • L'autofinancement apporté par la commune | 96 449 € |

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité :

- Le budget 2024 et l'affectation des résultats
- Le maintien des taux d'imposition communaux au niveau actuel pour 2025.

LE BUDGET PRIMITIF 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes et les dépenses s'équilibrent en prévision à 788 815.82 € (après avoir affecté 84 379.84 € à la section investissement). Ces dépenses tiennent compte de l'affectation de 60 280 € au budget « lotissement de Rozigou » pour terminer les travaux d'aménagement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | |
|---|-----------|
| Avec un autofinancement communal de | 608 835 € |
| des subventions pour investissements de | 436 467 € |
| le fond de récupération de la TVA | 40 036 € |
| un emprunt d'équilibre de | 180 000 € |

LA COMMUNE PRÉVOIT LES INVESTISSEMENTS SUIVANTS :

| | |
|---|-----------|
| • La fin de la rénovation de l'éclairage public | 42 456 € |
| • 2 parcelles pour les logements sociaux (acquisition auprès du budget nouveau lotissement) | 103 156 € |
| • L'acquisition de matériel, outillage et divers | 41 308 € |
| • Les logements personnes âgées | 926 200 € |
| • La réfection de la voirie de Pen Ar Chra | 22 363 € |
| • Les frais d'études aménagement rue de Falaizou | 15 000 € |
| • Les frais d'études pour l'oratoire | 18 000 € |
| • L'avance au lotissement route de Morlaix | 70 000 € |

Globalement le budget « investissements » est de 1 281 439 € financé de la manière suivante : Autofinancement de la commune 48% - Subventions 34% - Emprunt 14%

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT - LOTISSEMENT ROUTE DE MORLAIX

Entre l'acquisition de terrain, les frais d'études, la viabilisation il est prévu un investissement de 476 890 €. Le financement sera assuré par une subvention de 70 000 € et un emprunt dans l'attente de la vente des lots.

► INCIVILITÉS

Dans les semaines passées, la mairie a été confrontée à un certain nombre d'incivilités :

- A la campagne essentiellement, des chiens agressifs qui couraient des cyclistes passant sur la route devant leur maison. Conformément à l'arrêté municipal du 8 juillet 1977, les propriétaires des chiens peuvent être verbalisés. Sans compter le danger de chute des cyclistes.
- Au bourg cette fois, des feux de déchets verts, provoquant des nuisances pour les voisins, ont été constatés. Ces feux sont totalement interdits depuis quelques années et quel que soit l'opinion de chacun à ce sujet, la mairie vous demande de respecter ces interdictions

► LA PÊCHE À PIED EN TOUTE SÉCURITÉ

L'année 2025 est jalonnée de nombreuses très grandes marées propices à la découverte d'espaces de pêche habituellement inaccessibles. La vigilance est donc plus que jamais d'actualité, et pour que votre partie de pêche se fasse en toute sécurité, il peut être utile d'avoir en tête ces quelques recommandations.

- Informez-vous sur les prévisions météorologiques et les horaires des marées.
- Évitez de pêcher par mauvais temps, soyez attentif à la distance qui vous sépare de la côte, et ne vous laissez pas surprendre par la marée montante.
- Restez visible et joignable. Pour cela, portez des vêtements colorés, gardez votre téléphone portable accessible, et si vous partez seul, prévenez quelqu'un de votre destination et de votre heure de retour prévue.
- Afin d'éviter chute ou blessure, portez des chaussures ou des bottes adaptées à vos déplacements entre rochers et algues.
- Informez-vous sur les zones de pêche. Certaines peuvent être fermées momentanément pour des raisons sanitaires ou de protection de l'environnement.
- Prenez connaissance de la réglementation concernant les tailles et les quotas de capture.
- Dans le souci de protection de l'environnement, ne laissez aucune trace de votre passage, et ramassez les déchets des « pêcheurs peu scrupuleux »

En cas de danger, appelez le 196.

A toutes et tous, de belles moissons marines !!!



► CAMPING - PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Notre camping municipal très nature « Pont Ar Gler » va ouvrir du dimanche 1^{er} Juin au mardi 30 septembre. Une nouvelle saison se profile avec cette année une touche de féminité !

Laurence PAIN pour les 4 mois, elle adore la vie en extérieur et surtout c'est une adepte des campings nature.

Norah SCHNEIDER accueillera les campeurs durant le mois de juillet. Parfaitement bilingue, elle leur proposera toutes les activités St Jeannaises.

Pour **Emma PRIGENT** en étude de tourisme, ce sera au mois d'août une première expérience pour mettre en application ses connaissances.

La seconde cabane étape installé au camping municipal vise à offrir un hébergement supplémentaire aux randonneurs de passage.



De gauche à droite, Isabelle BIDEAU, Monique NEDELLEC, Laurence PAIN, Norah SCHNEIDER, absente Emma PRIGENT

► NUMÉROS ET PLAQUES DE MAISONS

Dans le bulletin communal n°66 d'avril 2024, nous vous informions que suite à votre nouvelle adresse, les plaques des numéros d'habitation étaient à votre disposition à la mairie. De nombreux habitants ont fait l'effort de venir les prendre et nous les remercions. Mais il en reste beaucoup. Nous vous demandons de venir les chercher le plus rapidement possible. Il en va de votre sécurité et de votre localisation.

► SAISON 2025 - LES FOOD-TRUCK

Cette année un nouveau Food Truck sera présent au camping le lundi en fin d'après-midi « Les crêpes de la baie »
Vendredi : « Au temps d'un burger » - Samedi : « Mad Eo »

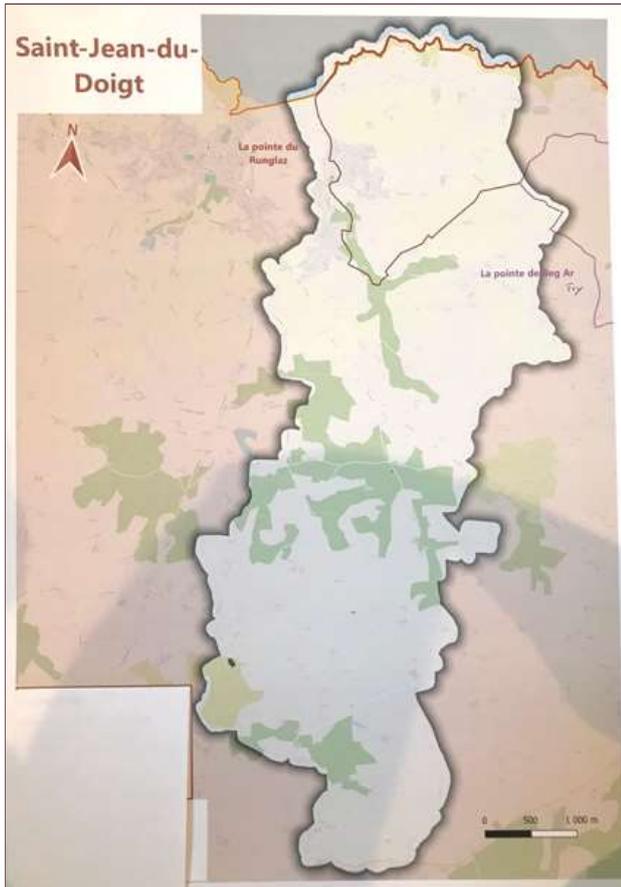
► BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

- **Pour qui ?** Tous les Français âgés de 16 ans
- **Pourquoi ?** - inscription d'office sur les listes électorales
 - possibilité de s'inscrire aux concours et examens
 - possibilité de passer le permis de conduire
- **Comment ?** en venant à la mairie.

► **NAISSANCE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT**

Le texte qui suit « Naissance de Saint Jean du Doigt » a été écrit par Adrien Clech, instituteur dans notre école communale de 1953 à 1962, année où il prit sa retraite. Ce texte date de 1960. Il fait partie d'un petit recueil intitulé « Glanes et Miettes ». C'est son fils Jean-Michel qui nous l'a transmis. Nous le remercions.

Bonne lecture



Teintez de vert, de brun ou de jaune, le plan de la commune de Saint Jean du Doigt dressé à l'échelle de un-dix-millième, et vous avez le dessin d'une ... monstrueuse chenille, longue de près d'un mètre et large d'environ vingt centimètres !

Tel apparaît le plan de la commune de Saint Jean du Doigt au tableau d'assemblage à l'échelle un dix-millième. La tête pointée au sud se redresse légèrement, comme si elle désirait échapper à l'étreinte des terroirs de Plouézoc'h et de Lanmeur, tandis que la queue s'appuie à l'aise sur l'ourlet vert-bleu de la Manche. Saint Jean semble tourner délibérément le dos aux houles marines, opposant à leur entêtement destructeur, le rempart en voûte de barrage de ses falaises granitiques. Son avenir se tourne vers les terres d'où elle tire, en besognant sans trêve, la substance qui assure chichement la vie de ses- enfants.

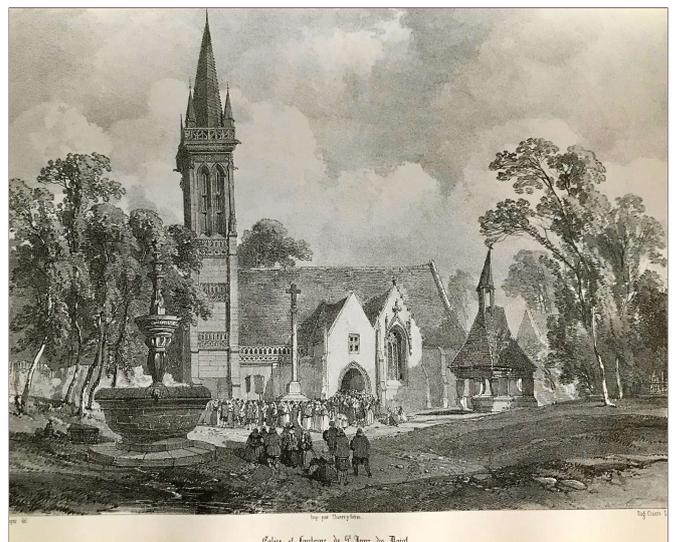
Dans les archives poussiéreuses des administrations, il n'est pas fait mention de la municipalité de Saint Jean avant

la Révolution et pour cause, Saint Jean n'existait pas en tant que commune avant 1792. Elle n'était autrefois qu'une toute simple, une humble trêve de l'opulente paroisse de Plougasnou, trêve divisée en sections ou « frairies », dont la plus importante, englobant le bourg, était celle de Mériadec. Dans les temps reculés, notre coin de terre portait le nom poétique de Traon-Mériadec (Vallée de Mériadec). Dommage qu'il ait perdu ce charmant patronyme en prenant du grade ! Quel orgueil et quels mobiles obscurs poussèrent les paisibles habitants de Saint Jean à réclamer le droit de se gouverner eux-mêmes ?

C'était pendant la période trouble des débuts de la Révolution. Les députés de la Constituante venaient d'achever leur œuvre de titans. Ceux de la Législative s'apprêtaient à faire place aux conventionnels. Partout on procédait, dans un calme précurseur des tempêtes, aux élections législatives, mais seuls votaient les « citoyens actifs », c'est-à-dire les hommes âgés d'au moins vingt-cinq ans et payant une contribution directe élevée.

Ne figuraient parmi ceux-ci, à Plougasnou, que quelques rares négociants, une dizaine de respectables notables et une quarantaine de propriétaire terriens, tous gens parlant haut, fiers de leur aisance et surtout de l'honneur qui leur était fait de participer à la vie politique de leur pays. A Saint Jean du Doigt, les privilégiés n'étaient que quelques-uns, mais le jour fixé pour les élections, aucun d'eux ne prit le chemin menant aux urnes à Plougasnou.

Les municipaux de Plougasnou firent descendre à Saint Jean une délégation qui vint s'enquérir du motif de la bouderie. Les Saint Jeannais répondirent qu'ils avaient à se plaindre de la municipalité en place. Ils payaient de lourds impôts qui profitaient à Plougasnou et Plougasnou ne se mettait pas en frais pour eux.



Plougasnou les ignorait. Les routes de Saint Jean n'étaient pas entretenues, ce qui n'était après tout qu'un demi-mal, les usagers se chargeant eux-mêmes des réparations, mais, crime de haute trahison, Plougasnou, riche en puits, n'avait

pas daigné avancer de fonds pour en faire creuser un seul à Saint Jean.

Quiconque connaît Saint Jean sait que le village voit accourir à lui une multitude de ruisseaux et ruisselets issus des innombrables fontaines qui sourdent sur toutes les pentes de ses collines.

L'exposé du grief majeur des Saint Jeannais écœura le président de la délégation qui écrivit dans son rapport :

« Les Saint Jeannais se plaignent amèrement que la municipalité de Plougasnou ne leur ait pas fait percer de puits ? C'est, tout bonnement, nous chercher mauvaise querelle. A notre connaissance, aucun Saint Jeannais n'est, jusqu'ici, mort de soif »

Les riches terriens de Saint Jean ne s'en tinrent pas là. Ils sollicitèrent la faveur de se séparer de Plougasnou pour former une commune. Soutenus par le Conseil des Administrateurs du département, combattus par le Conseil de district, ils virent leurs espérances comblées.

Le 22 décembre 1792, le vicaire Carré portait au cahier d'état-civil de la Trêve de Saint Jean du Doigt, le dernier acte de naissance qui lui fut permis d'enregistrer : celui de la petite Constance Geoffroy. Gilles Loyer, membre du Conseil « général » de la commune de Saint Jean du Doigt, élu le 30 décembre 1792 pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès de citoyens, enregistra, le second jour de janvier de l'année 1793, l'acte de naissance de Jeannette Guéguen. L'enfant lui fut présentée à la maison commune par le père François, accompagné de deux témoins : Toussaint Colléter et Jeannette Le Bihan.



Saint Jean allait désormais vivre de sa vie propre, rompant tous les liens, sauf de voisinage, bon ou mauvais, qui l'assujettissaient à Plougasnou.

S'il vous prend fantaisie de parcourir la campagne saint jeannaise, vous serez frappés par sa configuration. On sent que les fonctionnaires responsables de la délimitation de notre commune, après lui avoir octroyée dans la partie nord, au flanc de son village, une faible étendue de bons sols, l'ont étirée sans fin vers le sud, s'enfonçant au-delà des bornes permises, dans un coin de landes, de taillis et de marécages.

En taillant ainsi dans les mauvais fonds des communes de Plougasnou, de Lanmeur et de Plouézoc'h, pour donner à la nôtre une superficie convenable, les accoucheurs de communes limitaient au sein des municipalités en place, la rancœur née de l'expropriation : on voit s'en aller d'un moins mauvais œil une terre ingrate, toute à jonc et à carex, qu'une terre à bon froment, franche, grasse, et profonde à souhait.

Adrien Clech – 1960

Les lithographies sont de 1850



► ULAMIR CPIE PAYS DE MORLAIX - TRÉGOR

L'Ulamir-CPIE (Union locale d'animation en milieu rural – Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) réalise des animations à destination de publics très variés : des écoles aux centres de loisirs, des jeunes aux seniors, du grand public aux élus ... tout le monde peut y trouver son compte. Les thèmes abordés sont nombreux : sports, nature, développement durable, dessin, ateliers mémoire, jardin, cuisine, jeux...

Des sorties sont également proposées telles que celles organisées dans le cadre du club Nature, deux mercredis par mois. L'Ulamir-CPIE organise la fête des familles le 15 juin 2025 à la base du Douron à Plouégat-Guérand. Durant l'été, de nombreuses animations auront lieu pour les enfants et les adolescents. N'hésitez pas à vous renseigner :

Foyer des Quatre Vents - Salle Steredenn
29600 Lanmeur - Tel : 0298675154
Mail : ulamir.association.lanmeur@wanadoo.fr

► CONCOURS JARDINS FLEURIS

Les inscriptions pour le concours des jardins fleuris sont ouvertes jusqu'au **31 mai**. Une fiche de renseignement sera à remplir par les participants. Elle est disponible soit par mail, soit en mairie.



► FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ - L'ÉTÉ DES ARTS

• Les concours de boules bretonnes :

- Dimanche 29 juin : Triplettes formées
- Lundi 14 juillet : Triplettes mêlées
- Samedi 19 juillet : Triplettes formées
- Vendredi 15 août : Triplettes formées
- Dimanche 24 août : Quadrettes formées
- Mardi 11 novembre : Doublettes formées

Les concours se déroulent sur les allées de boules du terrain municipal.

• Les rassemblements de l'été :

- Samedi 21 juin : Fête de la musique Old Skol



L'association **OLD SKOL** recherche des musiciens amateurs pour s'associer à l'animation de la soirée. Si vous êtes intéressés, merci de la contacter sur oldskol@orange.fr- Samedi 21 juin : Fête de la musique - Old Skol

- Dimanche 29 juin : Le grand pardon



- Lundi 7 juillet : Son Ar Mein - Le petit festival - Kasino
- Vendredi 1er août : Ophtalmo sans frontières - Jazz - Kasino
- Dimanche 3 août : Pucés - terrain municipal
- V.S.D. 22-23-24 août : Festival de jazz – Kasino
- mi-septembre : Festival Ice

• Les expositions de l'été à la maison des peintres :

- Du 14 juin au 25 juillet se succéderont par période de 15 jours

o L'atelier des Arts créatifs de Saint-Jean-du-Doigt

- o Danielle Mahé (peinture - pastel)
- o Floch Marie-Louise (peinture sur porcelaine)
- o Petton Gildas (peintre - sculpteur)
- o Caris Frédéric (peinture acrylique)
- o Remeur Cédric (lampes, bois flotté)
- o Le Scour Gilles (peinture - huile)

- Du 26 juillet au 7 septembre

- o Vancaemelbecke Armelle (peintre, huile)
- o Quéré Gérard (sculpture bois)
- o Kosmalski Stéphanie (peinture, aquarelle)
- o Domingo Pablo (peinture)
- o Cueff Karine (céramiste)
- o Blaise Christelle (peinture)
- o Keruzec Dominique (graveur)
- o Thomas Annie (peinture, sculpteur)
- o Lemaitre Françoise (peinture, acrylique)

► ECOLE

A l'école, mais en car !!!

Qu'elles sont riches en émotions nos journées d'école ! Chaque jour est fait de maths, graphisme, lecture, chansons avec Kan ar Plijadur, gym ... et puis les récrés bien sûr ! Et puis, tellement d'autres choses encore ...

Et n'oublions pas les sorties en car pour continuer d'apprendre !

Cinéma, piscine ont été au programme cette année et bientôt, théâtre et équitation !!!

Pour nous y rendre, le car vient nous chercher devant le portail :

- « j'aime prendre le car parce qu'on peut chanter la chanson du p'tit bus ! »

- « et moi, j'aime parce qu'on peut aller très vite »

- « oui ou parce qu'on peut jouer à trouver les voitures de la bonne couleur ! »

- « avec le car, on peut aller plus loin que St-Jean-du-Doigt !!! »



L'école c'est l'aventure !

Ecole maternelle 02.98.67.34.84

► LE CMJ

Au rythme d'une réunion par mois, 13 jeunes de 9 à 13 ans se retrouvent à la mairie avec Isabelle BIDEAU, Julie HOFER (adjointes à la mairie) et Régine MORVAN, animatrice à l'Ulamir. Ils ont beaucoup d'idées autour de la circulation à vélo et à pied, autour de la protection de l'environnement et autour du bien vivre ensemble.

Le 21 février, ils ont rencontré Maryvonne MOAL, présidente des Amis de la fondation pour la mémoire de la Déportation du Finistère afin de préparer les 80 ans de la libération des camps de concentration nazis. Ils ont également fait la connaissance de Mimi Bideau qui leur a parlé de Jean-François Le Gac, habitant de St Jean du Doigt à qui un hommage a été rendu lors de la commémoration le 27 avril dernier.

Le 1^{er} mars, les jeunes du CMJ, accompagnés de Maiwenn et Morgane, 2 étudiantes du Lycée Suscinio de Morlaix ont participé à un après-midi nettoyage de la plage de Saint Jean du Doigt. Une trentaine de personnes avait répondu à leur invitation. Les enfants, comme les adultes ont fait un constat quelque peu désolant : très peu de déchets sur la plage, mais beaucoup trop au bord de la route...

Le 9 avril, une rencontre inter CMJ a été organisée à St-Thégonnec par Morlaix Communauté. Il y avait une centaine de jeunes de 13 conseils municipaux d'enfants ou de jeunes présents. Ils ont pu échanger, partager et présenter leurs

projets. Ils ont participé à des quizz, débattu sur la citoyenneté. Une journée riche en rencontre autant pour les enfants que pour les élus qui les accompagnaient.

Le 10 avril au camping de St Jean, les enfants du CMJ avaient donné rendez-vous aux enfants du foyer (souvent trop jeunes pour intégrer le CMJ) afin de réaliser des nichoirs à chauves-souris. Ils étaient encadrés par Thomas Bassoulet, animateur environnement de l'Ulamir CPIE. Ils ont confectionné 5 nichoirs qui vont rejoindre les 8 autres que Malo, jeune conseiller municipal a fabriqué avec son grand-père. Ces 13 nichoirs vont être installés rapidement dans le bourg à des endroits mûrement réfléchis entre les jeunes et l'animateur. Ils seront assistés dans cette tâche par les agents des services techniques de la commune, et une sortie nocturne d'observation sera programmée prochainement.

► RECETTES

CUP CAKE DE PÂQUES

Pour 12 cupcakes

Pour les gâteaux :

175 g de farine

225 g de cassonade

1/2 sachet de levure chimique

1 pincée de sel

10 g de cannelle

100 g de cerneaux de noix

3 œufs

150 ml d'huile

2 grandes carottes

Pour la décoration :

200 g de mascarpone

200 g de crème liquide

50 g de sucre glace

Colorant vert, fleurs en sucre (facultatif)

Préparation des gâteaux :

Préchauffe le four à 180°C.

Épluche et râpe les carottes, concasse les cerneaux de noix.

Mélange ensemble, l'huile, les œufs et les carottes râpées. Dans un autre saladier, mélange la farine, la levure, la cassonade, le sel, la cannelle et les noix. Réunis enfin les 2 saladiers dans celui des carottes. Mets des caissettes en papier dans 12 moules à muffins. Remplis les caissettes de pâte jusqu'au 3/4. Enfourne 50 minutes, puis laisse-les refroidir.

Quand les gâteaux sont froids, prépare la chantilly. Mets la crème liquide très froide et le mascarpone très froid dans un cul de poule. Ajoute le sucre glace et une pointe de couteau de colorant. Fouette jusqu'à que cela épaississe, attention, si tu fouettes trop, cela va se transformer en beurre !!!

Rempli une poche à douille munie d'une douille unie avec la chantilly verte, et couche 8 petits tas, de façon à réaliser une fleur.

Réserve tes cup cake au froid jusqu'au moment de les déguster



► PROCESSION DE LA FÊTE DES RAMEAUX À TRAON-VENIEC (ANNÉES 1960)



► **LES COMMERCES**

« **P'TIT ST JEAN** » - BAR ET EPICERIE - FERMÉ LE MERCREDI

Lundi : 16h30 - 21h00

Du mardi au vendredi : 8h00 - 13h30 - 16h30 - 21h00

Samedi : 9h00 - 13h30 - 16h00 - 21h00

Samedi et dimanche : 9h00 - 13h30 - 16h00 - 19h00

« **AU GOÛT DU MONDE** » - Restaurant

Du jeudi au dimanche midi et soir : 12h15 - 14h00 et 19h15 - 21h00

En continu le samedi après-midi

Tél : 02.98.24.40.53 - Mail : contact@goutdumonde.fr

« **CÉLINE COIFFURE** » pour hommes, femmes et enfants

Mercredi : 9h00 - 12h00 - Jeudi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00.

Sur rendez-vous à votre domicile - Tél : 06.10.41.67.14

« **MARINE ESTHÉTICIENNE** »

Soins du visage, massages, manucure et beauté des pieds, ongles, épilations, maquillages et ventes de produits cosmétiques.

Lundi : 14h00 - 18h30 - Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30

Sur rendez-vous les autres jours de la semaine

Tél : 06.52.98.41.25 - Mail : lessoinsdemarine@gmail.com

« **OUH LA PIKEZ** » - couture confection

Mardi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Judi et vendredi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 16h30

Tél : 06.80.87.29.34 / 02.98.24.18.69

Mail : cecile.schneider@live.fr

« **NATUROPATHE** » - DIDIER SOBOLAK

4 rue de la Vallée des Moulins - Tél : 06.10.96.80.31 - cimati@hotmail.fr

► **MAISON FRANCE SERVICE**

Tous les jeudis matin de 9h à 12h à la mairie de Saint-Jean

► **TAXI**

MICHEL TAXI - 06.98.80.40.10

► **ARTISAN**

Ar Biz Ramonage - Bertrand Beauvir

Tél : 06.13.67.52.94 - arbizramonage@gmail.com

Triskell couverture - Guillaume Le Bras

Tél : 06.16.78.00.59 - triskell.couverture@gmail.com

► **DÉPANNAGE À DOMICILE**

- **Electroménager - Laurent Janot**

Tél : 07.68.71.08.13 - Mail : depan.menager:janot@orange.fr

- **SYAB Vélo - Nicolas Jubeau**

Tél : 06.30.53.47.34 - Mail : syab.velo@gmail.com

► **LES VENTES DIRECTES**

- **ANNE-FLORE CZERWINSKI** - "Le panier de Florette" - Kerdrein

Tomates et fraises - Vendredi : 14h00 - 19h00

Tél : 06.62.63.09.46

- **ALEXANDRE LARDEUR** - "Les doigts de St Jean"

Vente de cornichons - Route de Morlaix

Tél : 06.23.76.64.23 / 09.81.91.07.46

- **JEAN-YVES MASSON - KERILOUARN**

Légumes, œufs et lait - Vendredi : 16h00 - 18h00

Infos publication :

Directrice de la publication : MONIQUE NEDELLEC

Comité de rédaction : M. CLEACH, A.F. CZERWINSKY, J. HOFER,

I. BIDEAU, E. TOCQUER, S. REMEUR, M. BOIZARD, M. TOCQUER

PHOTO DE COUVERTURE : MICHEL CLEACH

Mise en page et impression : AGENCE WEB - GUIMAEÇ - Nombre d'exemplaires : 420